

25 novembre ... Retour sur la journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

L'occasion d'aborder le sujet des violences conjugales par le prisme de l'entreprise.

Quels sont les impacts économiques des violences faites aux femmes ?

Les entreprises peuvent-elles et doivent elles s'intéresser au sujet des violences intrafamiliales dès lors qu'elles concernent la sphère privée ?

La crise sanitaire et la libération de la parole ont propulsé ce sujet sur le devant de la scène, comment les entreprises s'en emparent-elles ?



Constitutrices pour ce numéro :

Elisabeth Bussenault, Marie-Hélène Kennedy, Isabel Bornet, Karin Monflrier.

A la une

Une femme sur trois dans le monde a été, est ou sera victime de violence au cours de sa vie. Dès lors il apparaît statistiquement évident que chaque entreprise compte dans ses rangs des victimes et des auteurs de violences.

Il est donc légitime de penser que les violences engendrent des coûts tangibles pour l'entreprise, en termes d'absentéisme, retards, moindres performances, détérioration des relations avec leur équipe et leurs managers.

L'étude Comment les violences conjugales impactent-elles le monde du travail ? réalisée par le 1er réseau européen interentreprises, OneInThreeWomen, engagé dans la lutte contre les violences faites aux femmes, a notamment mis en lumière que 16 % des répondantes et 4 % des répondants ont déjà été victimes de violences conjugales.

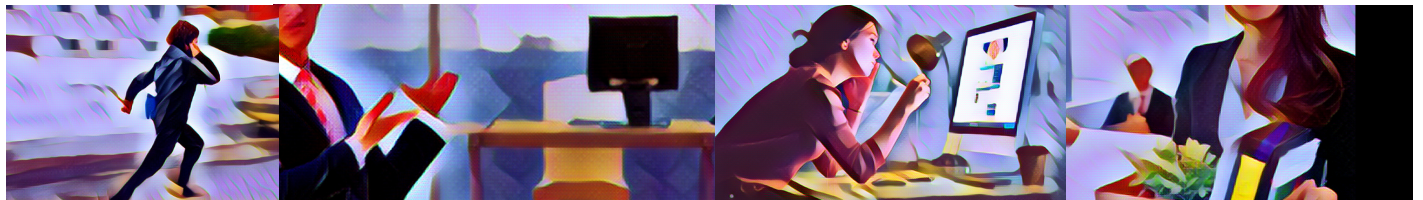
Au total, 55% des personnes, victimes de violences conjugales, ont déclaré que leur travail a été affecté à minima d'une des trois manières suivantes : retards, absentéisme ou présentéisme (par le fait d'être moins productif.ve).

1/4
des victimes
RETARD

1/5
des victimes
ABSENCE

1/2
des victimes
BAISSE PRODUCTIVITÉ

1/4
des victimes
CONGÉS



La crise sanitaire (explosion des violences liées au confinement) et la libération de la parole ont fait voler en éclat la frontière entre vie personnelle et vie professionnelle. La visibilité du sujet dans les entreprises, s'est traduite par des visages marqués, des portes qui claquent, des cris d'enfants sous l'oeil des managers lors des visio sans parler des violences psychologiques qui se vivent sans stigmates extérieurs.

L'indépendance financière des femmes constitue un levier pour s'affranchir des violences conjugales en s'éloignant du foyer. Pour autant, le niveau de revenu des femmes constitue une difficulté en raison de la répartition des emplois par catégorie socio-professionnelle qui diffère selon le genre. Ainsi, les femmes occupent plus souvent que les hommes des emplois moins qualifiés (Employés, ouvriers non qualifiés : 25,9 % des femmes / 15,0 % des hommes. Cadres : 15,7 % des femmes / 20,8 % des hommes en 2018) Il est donc plus facile d'assurer son indépendance financière en étant diplômée, cadre à temps plein qu'en étant moins qualifié à temps partiel.

Les entreprises commencent à appréhender l'impact des violences et ses interconnexions avec les politiques de gestion des ressources humaines et d'égalité professionnelle. Elles ne se substituent pas aux associations pour assurer la prise en charge des victimes mais elles ont la capacité de les soutenir et les orienter vers les organismes dédiés. Ce sujet sort de l'ombre pour s'inviter dans les politiques RSE des entreprises, deux tables rondes lui étaient consacrées lors du dernier Global Summit of Women, fin octobre, à Lisbonne.

Coin lecture

La force des femmes – Denis Mungwege

Écrit à la première personne, La force des femmes retrace le combat de toute une vie en dépassant le genre autobiographique. L'héroïne du roman, c'est la femme composée de toutes ces femmes. L'auteur rend un véritable hommage à leur courage, leur lutte. Pour lui, il s'agit d'une lutte mondiale :

« C'est vous, les femmes, qui portez l'humanité. »



Ainsi, à travers le récit d'une vie consacrée à la médecine et dans un vrai cri de mobilisation, Denis Mukwege nous met face au fléau qui ravage son pays et nous invite à repenser le monde.

La force des femmes clame haut et fort que guérison et espoir sont possibles pour toutes les survivantes.

S'inspirer

Nous vous proposons de découvrir ...

Le 5 octobre 2018, le prix Nobel de la paix a été décerné au docteur Denis Mukwege.



Ce prix vient récompenser plus de 20 années passées à soigner les femmes violées, mutilées à l'est de la RDC, et à alerter le monde entier sur ce massacre, sans relâche, et au péril de sa vie. Dans son hôpital à Panzi fondé en 1996 à Bukavu, dans le Sud-Kivu, à l'est de la RDC, il a réparé plus de 50 000 femmes dont le corps avait servi de champ de bataille pour les conflits qui déchirent la région.

Et parce qu'il estime que les « réparer », les soigner, les opérer est la première étape du processus de reconstruction, il a créé la Fondation Panzi, qui prolonge son travail en mettant à la disposition de ces survivantes des professionnels leur apportant une aide psychologique, médicale, sociale, et juridique, afin de reconstruire leur esprit, leur vie sociale, et poursuivre leurs bourreaux.

Le matin du 5 octobre 2018, « L'homme qui répare les femmes », a dédié son prix « **aux femmes de tous les pays du monde, meurtries par les conflits et confrontées à la violence de tous les jours.** » S'adressant à elles, ce féministe convaincu, père de cinq enfants, toujours accompagné de son épouse, a poursuivi : « Je voudrais vous dire qu'à travers ce prix, le monde vous écoute et refuse l'indifférence... C'est vous, les femmes, qui portez l'humanité. »

Dans une interview accordée au Monde en mars 2019, il revient sur ce prix Nobel et sur son travail, il parle également de l'importance de l'éducation : " Je pense que la violence sexuelle naît d'un sentiment de supériorité qu'on nous inculque à nous, les hommes, dès la naissance [...] C'est cette masculinité toxique qu'il est urgent de déconstruire. Cette masculinité toxique que j'oppose à la masculinité positive."



S'engager

Abuse is not Love par la marque Yves St Laurent, nous vous laissons découvrir l'engagement.



Un podcast qui sensibilise les entreprises contre les violences faites aux femmes. 4 épisodes, de moins de 10 minutes pour de mettre en lumière le rôle que chacun et chacune peut jouer pour lutter contre ces violences.



Un podcast publié par l'universitaire britannique Jane Pillingier dans la série « In my shoes » à propos de l'impact des violences au travail : « How does domestic violence impact the workplace »

